compte-rendu du bureau directeur du 11 juin 2018 au siège de la ligue Île-de-France (Bondy)



Présents: Mmes Monique ANSQUER & Nathalie LASSALLE,

MM. Jean-Michel GERMAIN, Robert LAFOND, Jean-Marie LASSALLE, Robert NICOLAS & Georges POTARD

Invités: Mmes Marie-José GAUDEFROY – MM. Jean-Philippe MENNESSON & Christian PASTOR

Excusé: M^{mes} Dominique PALLUAU

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- 1. Georges Potard fait le compte rendu de la **conférence nationale du sport** à laquelle il a assisté ainsi que de la mise en place des ateliers du sport. Il s'est inscrit dans l'atelier dédié au « nouveau club ».
- 2. Programmation des différentes assemblées générales départementales :
- > Val-d'Oise, le 18/06 à Eaubonne; Marie-José Gaudefroy représentera la ligue.
- > Essonne, le 22/06 à Morsang-sur-Orge; Marie-José Gaudefroy représentera la fédération et Georges Potard la ligue.
- > Seine-St-Denis, le 22/06 à Bondy
- > Val de Marne, le 22/06 à l'Haÿ-les-Roses; Georges Potard représentera la ligue
- > Hauts-de-Seine, le 27/06 à Nanterre ; Georges Potard représentera la ligue.
- > Seine et Marne, le 30/06 à Mitry-Mory; Robert Nicolas représentera la ligue.
- > Yvelines, le 30/6 à Plaisir; Georges Potard représentera la ligue.
- > Paris, date et lieu à connaître et représentant à désigner. Marie José Gaudefroy représentera la lLigue.
- 3. Courrier du comité de Seine-et-Marne présentant des candidats aux récompenses ligue.
- 4. Assemblée générale du 16 juin 2018 au CREPS. Le président rappelle aux différents responsables (arbitrage, CMCD, COC) de présenter leur sujet et les principales évolutions sous forme de PowerPoint clair à présenter pour une homogénéisation rapide.

Le rappel a été fait à certains clubs encore débiteurs sur l'impossibilité de participer et donc de voter pour l'AG tant que leur situation financière ne sera pas réglée.

Le directeur général de l'Euro 2018 participera à l'AG de la ligue, afin de présenter l'évènement et répondre aux questions.

- 5. Conventions relevant de l'art. 25 : le prochain CA sera saisi des dossiers pour avis.
- 6. Conventions relevant de l'art. 26 / Championnat de France moins de 18 ans ; le BD valide les dossiers suivants :
- > Ent. Paris Galaxy (masculins et féminines)
- > Ent. Pontault / Torcy (masculins)
- > Ent. St-Quentin-en-Yvelines / Grand Parc (masculins)
- > Ent. Fém. Centre Yvelines (féminines)
- > Ent. Palaiseau Ouest Essonne (féminines)
- > Ent. Massy Ouest Essonne (masculins)
- > Ent. Livry-Gargan / Montfermeil (masculins)
- > Ent. Noisy-le-Grand / Gagny (féminin)
- > Ent. Élite Val-d'Oise (masculins)

EURO FÉMININ 2018

Nathalie Lassalle fait un compte rendu de sa réunion avec la billetterie de l'Euro. Nous souhaitions 10 000 places pour le vendredi sur les places de classement 5 et 6.

La billetterie propose :

- 5000 places réparties en 1500 places à 4,00 € et 3500 places à 8,00 € pour le vendredi (match de 14h)
- 5000 places réparties en 1500 à 7,00 € au lieu de 12,00 € et 3500 places à 12,00 € au lieu de 25,00 € pour le dimanche (match de classement des places 3 et 4)



Le président souhaite que chaque département fasse remonter à Nathalie l'étendue de ses besoins et ses engagements, afin de pouvoir finaliser la négociation avec la fédération. Nathalie invitera les CD à une réunion de travail sur ce thème dès la prochaine semaine. Il est précisé que ces places sont destinées à des opérations avec le monde scolaire et associatif local (handicap, etc.)

La séance s'achève à 21h.

LE DE FRANCES

Georges POTARD Président A faut

Robert LAFOND Secrétaire Général